

SÉANCE DU 01 OCTOBRE 2015

Le premier octobre deux mille quinze à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de NEUILLY EN DONJON, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence du Maire, M. Dominique GEOFFROY

Convocation 21/09/2015

Présents :

Maire : Dominique GEOFFROY

Adjoint : Catherine BONNEFOY, Jean Claude LEBRUN, Sylvain MERCIER

Conseillers Municipaux : Lauraine SULPY, Fabienne FEUILLANT, Richard CHOPIN, Agnès DENIZOT, Rodolphe PELIN, Bernard BOURACHOT.

Absent excusé : Nicolas FOUCRAS

Secrétaire de Séance : Lauraine SULPY

M. le maire demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 juin 2015, lequel est approuvé.

1. Véranda :

Suite aux notifications du permis de construire de la véranda concernant l'accessibilité « handicapé » et les normes pour un bâtiment de 5^{ème} catégorie, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le nouveau devis de Maçonnerie Laustriat sans la pose du carrelage.

2. CCAB :

Les travaux effectués par Cyril SAVRE débuteront le 15 octobre 2015.

3. Projet d'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert au lieu-dit « la Jonchère » à Luneau par la Société BOUHET SA :

Après en avoir étudié et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne un avis favorable à l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert au lieu-dit « La Jonchère » à Luneau par La société Bouhet.

4. Augmentation du temps de travail de Florence Lassot :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte l'augmentation du temps de travail hebdomadaire de l'Adjoint technique de 2^{ème} classe affectée à la cantine et à l'heure d'APC (rythmes périscolaires) soit 15/par semaine (temps de travail annualisé) à compter du 1^{er} octobre 2015.

5. Adhésion des 3 communautés d'agglomération de Montluçon-Moulins-Vichy :

Le maire rappelle l'adhésion de la commune de NEUILLY EN Donjon au SDE03, syndicat départemental mixte à la carte regroupant 317 communes de l'Allier et 14 communautés de communes.

Une nouvelle compétence optionnelle a été ajoutée aux statuts du syndicat par arrêté préfectoral du 23 décembre 2014 :

"Organisation d'un service de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides".

Dans le cadre du maillage du département en bornes des recharges, le SDE03 a travaillé sur le schéma d'implantation de ces installations en coordination notamment avec les 3 Communautés d'Agglomération.

Il apparaît que l'adhésion des communautés d'agglomération soit maintenant nécessaire pour l'installation sur le terrain de ces infrastructures de recharges.

C'est ainsi que par délibération de leur Conseil Communautaire, respectivement du 11 décembre 2014, 14 avril 2015 et 15 juin 2015, les trois communautés d'agglomération de l'Allier, de VICHY, MONTLUCON et MOULINS, ont demandé leur adhésion au SDE03.

Par délibération du comité syndical du 29 juin 2015, le SDE03 a approuvé l'adhésion des communautés d'agglomération.

Conformément au Code Général des collectivités territoriales (articles L 5211-18, L 5211-5), il appartient maintenant aux conseils municipaux et conseils communautaires des communes et communautés de communes adhérentes au syndicat de se prononcer sur ces adhésions. Après délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil Municipal, autorise l'adhésion des 3 communautés d'agglomération de MONTLUCON, MOULINS et VICHY au SDE03.

6. Terrains constructibles à vendre :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe le tarif à 10€ le m², les terrains constructibles et autorise le Maire ou son représentant à encaisser la recette.

7. Vente de bois de chauffage :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs suivants :

- Peupliers en 50 cm : 15€ le stère,
- Chêne-acacias en 1m : 35€ le stère,

et autorise le Maire ou son représentant à encaisser la recette.

8. Virements de crédits :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise la maire à effectuer les virements de crédit pour achat de matériel

- De l'article 022 dépenses imprévues à l'article 2188.217 : 2500€.

9. Projets 2016 :

Le conseil réfléchit à des pistes pour les travaux 2016 :

- Achat d'une voiture utilitaire pour l'agent d'entretien avec une remorque.
- Construction d'un local communal.

Informations

Les élections régionales ont lieu le 6 et 13 décembre 2015 : le bureau est constitué.

Séance terminée à 20h45

Fait le 01 octobre 2015